



Pôle Administratif et Sportif
7, rue André Citroën
31130 Balma
05 61 48 83 37

Pôle Financier
47ter, rue de l'Ancienne Porte Neuve
11100 Narbonne
05 68 75 31 04

ligue@badocc.org
<https://www.badocc.org/>

Association déclarée
Régie par la loi du 1er juillet 1901
Affiliée à la FFBAD

SIREN 413 462 854
Code A.P .E. 9312 Z



BUREAU N°4

Mardi 5 mai 2026 en visioconférence

➡ [Lien CR Audio](#)

Membres présents : Jean-François ANINAT, Gilles CASTILLON, Martine CASTILLON, Mary DAYDE, Jérémie GRESSIER, Christian PRIVAT, Clément TISSIER, Fayza ZIOUECHE.

Salariés : François DURIER, Christel FABRE.

Invité : David ANGELATS.

Excusés : Anne-Sophie BIEULES, Christophe FAULMANN.

Votants : 8/9 membres du Bureau

Ordre du jour

- | | | |
|-----|---|---|
| 0. | Approbation du CR – Bureau n°3 du 24 janvier 2026. | 1 |
| 1. | Communication du Président. | 1 |
| 1.1 | <i>Retours sur l'AG Fédérale.</i> | 1 |
| 1.2 | <i>Le nouveau scoring.</i> | 1 |
| 1.3 | <i>Les dix ans de la Ligue.</i> | 1 |
| 1.4 | <i>Restructuration du secteur financier.</i> | 1 |
| 2. | Secteur ADMINISTRATIF/ RH. | 1 |
| 2.1 | <i>L'AG de la Ligue.</i> | 1 |
| 2.2 | <i>Bilan NOOUS.</i> | 2 |
| 2.3 | <i>Règlement d'entreprise.</i> | 2 |
| 2.4 | <i>Bilan du sondage « Usage des outils numériques ».</i> | 2 |
| 3. | Secteur VIE SPORTIVE. | 2 |
| 3.1 | <i>Intercomités jeunes.</i> | 2 |
| 3.2 | <i>Aides octroyées aux clubs pour l'organisation de manifestations sportives.</i> | 2 |
| 4. | Secteur FINANCIER. | 3 |
| 4.1 | <i>Projet d'achat de chaises d'arbitre et locations de box.</i> | 3 |
| 5. | Secteur DÉVELOPPEMENT / SPORT POUR TOUS. | 3 |
| 5.1 | <i>Point label EFB.</i> | 3 |
| 5.2 | <i>Tenues pour les membres des Commissions.</i> | 4 |
| 5.3 | <i>Point Commission Féminisation.</i> | 4 |

0. Approbation du CR – Bureau n°3 du 24 janvier 2026.

VOTE 1 : POUR 8/8 CONTRE 0/8 ABSTENTION 0/8

Le compte-rendu du Bureau n°3 est adopté à l'unanimité, il est disponible en ligne : [CR-B3](#)

1. Communication du Président.

1.1 Retours sur l'AG Fédérale.

L'Assemblée Générale (AG) Fédérale s'est tenue le 18 avril 2026, sept représentants de la Ligue Occitanie ont fait le déplacement à Paris.

Lors de l'AG, le projet de La Maison du Bad a été validé. Le Relevé de Décisions et d'Informations est accessible ici : [RDI N°355](#). David ANGELATS rapporte que plusieurs sujets auraient pu conduire à des tensions, notamment le projet de la Maison du Bad, ainsi que celui de l'indexation automatique sur l'indice des prix à la consommation, chaque saison, du montant de la part fédérale, sur la licence annuelle. Mais cela s'est bien passé dans l'ensemble. Le sujet le plus houleux aura été celui de l'adoption des nouveaux tarifs du titre de participation collectif pour les établissements sociaux et médico-sociaux.

Les réponses aux questions posées par la Ligue seront communiquées aux membres du Conseil d'Administration et aux membres du Conseil des Présidents de Comités, de même pour le Rapport d'Activités et le Relevé de Décisions et d'Informations.

Gilles Castillon a été récompensé par le Mérite Fédéral Or.

1.2 Le nouveau scoring.

La Badminton World Federation (BWF) présentera en avril la réforme du système de comptage des points (3x15) pour une mise en application le 1er janvier 2027. Le Vice-Président au Développement Territorial, Jean-Louis COUÉ, a précisé, durant l'AG Fédérale, que l'application du nouveau scoring sera votée le 30 mai en Comité Exécutif. Ce scoring concerne principalement les Interclubs Nationaux. La liberté de scoring sera laissée aux clubs. L'application est prévue pour septembre 2026 ou 2027. Il faudra réfléchir à la position qu'adopte la Ligue sur les compétitions qu'elle organise.

1.3 Les dix ans de la Ligue.

Présentation du lieu réservé pour fêter les dix ans de la fusion entre les régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. Il s'agit du domaine des « Cabanes dans les bois » situé à une dizaine de minutes de Carcassonne. L'évènement est prévu pour les 19 et 20 septembre 2026.

1.4 Restructuration du secteur financier.

La décision de fermer le site de Narbonne est actée par le Conseil d'Administration. Les trois salariés basés à Narbonne seront prévenus et des solutions individuelles leur seront proposées. La fermeture est prévue pour juin 2026 ou janvier 2027. Les démarches administratives induites sont en cours d'études et gérées par le bureau. À noter que Cosmos a été sollicité pour aider dans les démarches.

2. Secteur ADMINISTRATIF/ RH.

2.1 L'AG de la Ligue.

L'AG de la Ligue se tiendra le 20 juin 2026, les responsables de Commissions sont invités à envoyer leur rapport d'activités au secrétariat avant le 12 mai.

2.2 Bilan NOOUS.

Courant 2025 la société NOOUS a réalisé un audit sur le fonctionnement général de la Ligue. Cet audit a permis d'identifier les forces et les faiblesses d'organisation. Des préconisations ont été proposées sur l'organisation des ressources humaines, le fonctionnement collectif, les processus et les outils, ainsi que sur la cohésion et la qualité de vie de l'équipe salariale.

Depuis ce bilan, deux recrutements ont été réalisés, des réunions mensuelles sont organisées, le processus de gestion des notes de frais a été modifié et fluidifié.

2.3 Règlement d'entreprise.

Le règlement sera bientôt envoyé, il rappelle les points importants de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS). Il permet d'adapter ce que propose la CCNS, a minima il a été présenté aux salariés en novembre. Le changement le plus important concerne le décompte des heures lors des trajets (comptés 50% en dehors des horaires de travail).

2.4 Bilan du sondage « Usage des outils numériques ».

Présentation des résultats du sondage réalisé auprès des salariés concernant les outils qu'ils utilisent au quotidien dans leur travail. Les réponses montrent que les salariés sont globalement satisfaits des outils dont ils disposent. Il ressort également de leurs réponses :

- La volonté d'uniformisation des moyens de communication avec les élus et au sein des Commissions,
- Le besoin pour certains d'un outil d'organisation des tâches et missions.

Un salarié demande une formation générale à l'utilisation des outils numériques, un autre fait la demande d'avoir un téléphone portable professionnel.

3. Secteur VIE SPORTIVE.

3.1 Intercomités jeunes.

Une demande de relance des Intercomités Jeunes émane des précédents Bureaux. La Commission des Territoires a enquêté auprès des Comités pour comprendre les freins organisationnels de cette compétition. Les principaux retours concernent la date (pas en fin de saison), et éviter la nuit du vendredi en commençant plus tard le samedi. Les Comités sont partagés entre une organisation sur un jour ou un week-end.

Les Comités proposent des solutions d'organisation, comme garder le format de ronde italienne, organiser le tournoi le premier week-end de vacances scolaires dans un gymnase de collège ou lycée pour pouvoir bénéficier des dortoirs d'internat et garder la coupe pour les joueurs qui ne sont pas qualifiés sur le Circuit Régional Jeunes.

Fayza ZIOUECHE tient à rappeler qu'un Intercomités Jeunes, c'est la création d'une compétition pour les jeunes non élites (même si c'est une fois par saison).

François DURIER rappelle que, même si les Comités semblent motivés par ce projet, la réalité du terrain les rattrape et leur investissement en pâtit.

Il est demandé à la Commission Jeunes de travailler à l'organisation possible de ce tournoi et de proposer un règlement.

3.2 Aides octroyées aux clubs pour l'organisation de manifestations sportives.

Fayza ZIOUECHE amène le sujet des aides octroyées aux clubs organisateurs d'événements. Elle souligne qu'elle est favorable au soutien de ces clubs, mais qu'à ce jour, il manque un cahier des charges sur lequel s'appuyer. Elle souhaiterait un document support pour pouvoir statuer sur l'aide octroyée (humaine ou financière), et également penser à un budget prévisionnel attitré.

La Commission Compétition devra réfléchir à un cahier des charges et un formulaire de demande d'aides pour les clubs organisateurs de manifestations, événements, visant au rayonnement du Badminton dans la Région.

Le Bureau se positionne concernant la demande faite par le club de Blagnac pour l'organisation des Play-Off.

VOTE 2 : Vote d'une aide au club de Blagnac au maximum du 800€ après réception du bilan financier de la manifestation.

POUR : 8/8

CONTRE : 0/8

ABSTENTION : 0/8

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Secteur FINANCIER.

4.1 Projet d'achat de chaises d'arbitre et locations de box.

Présentation du budget pour l'achat de quatre chaises d'arbitre pliables qui seraient stockées à Balma pour éviter aux salariées de traverser la région pour récupérer des chaises avant de partir sur les compétitions Ligue.

Gilles CASTILLON propose que la question soit élargie à l'achat de tapis, Christian PRIVAT et Jean-François ANINAT rappellent qu'il est compliqué de les stocker correctement sans les abimer, qu'ils sont difficilement transportables et prennent beaucoup d'espace.

Fayza ZIOUECHE propose que ce genre d'achat profite directement aux clubs qui répondent toujours présents à l'organisations de nos compétitions Cela permettrait de les équiper au fur et à mesure et d'éviter, à terme, le déplacement de chaises.

En termes pratiques, le Bureau souligne que l'envergure de ces chaises pliantes, est supérieure à l'envergure des chaises traditionnelles et qu'il faudra se renseigner auprès des clubs d'accueil, si les chaises d'arbitre peuvent se positionner entre les terrains. Fayza ZIOUECHE rappelle que Cédric HILLION (Responsable de la CLOT) a fait un état des lieux des chaises d'arbitre et de l'espace dans les différents gymnases, il faut se rapprocher de lui.

Attention également à ce que ces chaises soient adaptées aux Personnes à Mobilité Réduite, la marque « Marty » est évoquée.

De manière générale, l'accueil de ce projet d'achat est favorable. Toutefois, le vote est reporté pour manque d'informations et d'approfondissement sur le sujet. Pour rappel, ces achats sont à prévoir au budget 2027.

Quant à la location d'un box pour les stocker, Clément TISSIER rappelle que la Ligue dispose déjà d'un box, que le prix au mètre carré des box et généralement dégressif plus la surface louée et importante. La Commission compétition devra étudier la possibilité de louer un box plus grand plutôt que louer un deuxième box.

5. Secteur DÉVELOPPEMENT / SPORT POUR TOUS.

5.1 Point label EFB.

Suite à la demande du Bureau, la Commission des Territoires s'est renseignée auprès des Clubs pour savoir pourquoi ils ne demandent pas la labélisation École Française de Badminton (EFB). En effet, cinquante-huit clubs ont des jeunes dans leurs licenciés et ne demandent pas la labélisation. Cependant, seulement dix répondent aux critères pour obtenir le label. Ces clubs ont, généralement, soit oublié de faire la demande ou y ont pensé trop tard, soit n'ont pas de responsable pour faire les démarches sur Poona.

La Ligue s'engage à assurer un meilleur suivi auprès des clubs qui pourraient prétendre au label EFB.

5.2 Tenues pour les membres des Commissions.

Les Commissions Sport en Entreprises et Parabadminton demandent s'il serait possible, pour leurs membres, d'avoir, a minima, un tee-shirt de la Ligue. En effet, les membres de ces deux Commissions sont parfois amenés à représenter la Ligue lors de manifestations et ils aimeraient être identifiables.

Le Bureau répond favorablement à cette demande. Attention cependant à uniformiser les tenues, il ne faut pas que ce soit des tenues différentes par Commission, mais bien une tenue identique identifiée « Ligue ».

Ces tenues sont à prévoir au budget 2027. Le Bureau ne souhaite pas que les Commissions se servent de leur budget pour ces achats.

Mary DAYDE en profite pour rappeler que certains membres du Conseil d'Administration (CA) ne sont, à ce jour, toujours pas dotés de tenues Ligue. Le Président explique que les demandes de devis ont été faites, le processus de commande n'est toujours pas lancé car en attente du nouveau logo de la Ligue.

5.3 Point Commission Féminisation.

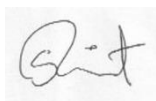
Mary DAYDE prend la parole pour expliquer que la création du Label Féminisation pour la saison 2026-27 avance bien. La Commission souhaite le présenter au CA du 6 juin prochain afin qu'il soit voté, et présenté à l'Assemblée Générale de la Ligue le 20 juin prochain.

La Commission Féminisation lance également un sondage auprès des hommes qui fera suite à celui proposé aux femmes en 2025. Il permettra d'isoler le facteur « genre » sur les contraintes à la pratique du badminton.

Le Président remercie chacun pour sa participation à cette réunion, rappelle que le prochain Conseil d'Administration aura lieu le 6 juin 2026 et l'Assemblée Générale de la Ligue le 20 juin 2026.

Président

Christian PRIVAT



Secrétaire Général

Jean-François ANINAT

